

**8^{ème} Réunion du Comité de session du
Conseil scientifique de la CMS (ScC-SC8)**

Bonn, Allemagne, 15 18 décembre 2025

UNEP/CMS/ScC-SC8/Résultat 2.2

**PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES VOIES DE MIGRATION
POUR LA PÉRIODE 2026-2029**

(Adopté par la 8^e réunion du Comité de session du Conseil scientifique de la CMS)

| | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|
| <p>Objectif général :</p> <p><i>Période triennale 2026–2029</i></p> | <p>Le Groupe de travail sur les voies de migration a pour objectif d'accroître la reconnaissance des voies de migration, de réduire la gravité des menaces et d'identifier les activités essentielles qui contribueront à la reconstitution des populations d'oiseaux migrateurs à l'horizon 2029. Le Groupe de travail sur les voies de migration atteindra cet objectif en créant des synergies entre la CMS et d'autres cadres relatifs aux voies de migration afin de mettre en œuvre son Programme de travail. La réalisation de cet objectif contribuera à améliorer l'état de conservation des espèces migratrices en rehaussant le profil des voies de migration, en atténuant les processus menaçants et en démontrant l'importance de la conservation des oiseaux migrateurs et de leurs habitats.</p> | | | | |
| <p>Thème :</p> | <p><i>Domaine d'intervention spécifique</i></p> | | | | |
| <p>Activité</p> | <p>Produits à livrer</p> <p>Résultat dans les délais impartis</p> | <p>Mandat</p> <p>Res.XX Décision XX MdE Plan stratégique PAPE/AC</p> | <p>Délai</p> <p>Période triennale 2026–2029</p> | <p>Entité responsable et partenaires de soutien</p> <p>Secrétariat Partie Non-Partie Groupe de travail sur les voies de migration Société civile Experts Groupes d'entreprises/industries</p> | <p>Besoins de financement</p> <p>Ressources de base En nature Sous réserve de ressources externes</p> |

| Thème 1 : | <i>S'attaquer aux causes de la surmortalité des oiseaux migrateurs sur toutes les voies de migration</i> | | | | |
|---|---|--|-------------------------|---|---|
| <p>1.1 Soutenir les efforts visant à réduire au minimum les prélèvements illégaux d'oiseaux migrateurs</p> | <p><i>Coopérer avec les groupes d'études de la CMS engagés dans la lutte contre les prélèvements illégaux d'oiseaux afin de les aider à mettre en œuvre leurs programmes de travail, notamment en facilitant les synergies entre eux et avec d'autres processus, par exemple en partageant les connaissances entre les régions sur les actions efficaces visant à atténuer les prélèvements illégaux et non réglementés.</i></p> <p><i>D'ici la ScC-SC10, fournir des conseils au Conseil scientifique sur les voies de migration prioritaires supplémentaires et les régions à prendre en considération pour soutenir une action ciblée visant à réduire au minimum les prélèvements illégaux et non réglementés d'oiseaux migrateurs.</i></p> | <p><i>Rés. 11.16 (Rev.COP14) Prévention de l'abattage, du prélèvement et du commerce illégaux d'oiseaux migrateurs</i></p> <p><i>SPMS, Cible 3.1</i></p> | <p><i>2026-2029</i></p> | <p><i>Groupe de travail sur les voies de migration, Parties concernées (chef de file) Non-partie et Secrétariat (soutien)</i></p> | <p><i>Sous réserve de ressources externes</i></p> |

| | | | | | |
|---|--|--|-------------------------|---|---|
| <p>1.2 Soutenir le Groupe d'étude de l'énergie dans la réduction la mortalité directe et les autres impacts sur les oiseaux migrateurs</p> | <p><i>Devenir membre/observateur et participer aux réunions du Groupe d'étude de l'énergie notamment, pour faciliter les synergies avec d'autres processus et partager les connaissances utiles des régions qui ne sont pas encore actives dans le Groupe d'étude de l'énergie sur les actions efficaces pour réduire au minimum les impacts de l'infrastructure énergétique sur les oiseaux migrateurs.</i></p> <p><i>Soutenir la mise en œuvre du Programme de travail du Groupe d'étude de l'énergie dans toutes les voies de migration.</i></p> <p><i>Contribuer, notamment dans les domaines non couverts par les membres actuels du Groupe d'étude de l'énergie, à la diffusion d'outils et d'orientations pour l'évaluation et l'atténuation des impacts des énergies renouvelables et de la construction de lignes électriques sur les oiseaux migrateurs, y compris des approches normalisées pour la surveillance post-construction des projets d'énergie renouvelable, un examen des outils existants, tels que AVISTEP et les cadres d'évaluation des impacts cumulatifs des meilleures pratiques.</i></p> | <p><i>Rés. 11.27 (Rev.COP13) Énergies renouvelables et espèces migratrices</i></p> <p><i>SPMS, Cible 3.2</i></p> | <p><i>2026-2029</i></p> | <p><i>Groupe de travail sur les voies de migration, Parties concernées, Birdlife International (chef de file)</i></p> <p><i>Non-Parties, groupes industriels et Secrétariat (soutien)</i></p> | <p><i>Sous réserve de ressources externes</i></p> |
|---|--|--|-------------------------|---|---|

| | | | | | |
|---|---|---|------------------|---|---|
| <p>1.3 Soutenir le Groupe de travail sur les espèces migratrices et la santé du Conseil scientifique de la CMS et le Groupe d'étude scientifique sur la Grippe aviaire et la faune sauvage</p> | <p><i>Participer aux réunions du Groupe de travail sur les espèces migratrices et la santé du Conseil scientifique de la CMS et du Groupe d'étude scientifique sur la Grippe aviaire et la faune sauvage.</i></p> <p><i>Apporter un soutien à la mise en œuvre des programmes de travail, notamment en commandant des études ou en organisant des ateliers sur les voies de migration ou des ateliers régionaux, le cas échéant.</i></p> <p><i>Diffuser l'étude sur les espèces migratrices et la santé et encourager la mise en œuvre de ses principales recommandations dans les voies de migration.</i></p> <p><i>Diffuser les déclarations du Groupe d'étude scientifique sur la Grippe aviaire et la faune sauvage et encourager la mise en œuvre des principales recommandations dans les voies de migration.</i></p> | <p><i>Rés. 14.18 Grippe aviaire</i></p> <p><i>Rés. 12.6 (Rev.COP14) Santé de la faune sauvage et espèces migratrices</i></p> <p><i>SPMS, Cibles 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5</i></p> | <p>2026-2029</p> | <p><i>Groupe de travail sur les voies de migration (chef de file)</i></p> <p><i>Secrétariat (soutien)</i></p> | <p><i>En nature</i></p> <p><i>Sous réserve de ressources externes</i></p> |
|---|---|---|------------------|---|---|

| | | | | | |
|---|--|--|------------------|---|--|
| <p>1.4 Soutenir l'opérationnalisation du Groupe d'étude sur le plomb de la CMS et réexaminer les attributions du Groupe de travail sur la prévention de l'empoisonnement des oiseaux migrateurs en vue d'une éventuelle réaffectation du travail</p> | <p><i>Soutenir la mise en œuvre des Lignes directrices sur la prévention de l'empoisonnement dans toutes les voies de migration.</i></p> <p><i>Soutenir un examen du mandat du Groupe de travail sur la prévention de l'empoisonnement des oiseaux migrateurs de la CMS et contribuer à la définition de recommandations au Conseil scientifique sur la façon de faire avancer le travail qui a été mandaté, notamment, éventuellement :</i> – recommander l'opérationnalisation du Groupe d'étude sur le plomb de la CMS.</p> <p>– recommander l'établissement et la mise en œuvre du Groupe de travail sur les vautours de la CMS, dont le champ d'application peut inclure le mandat du Groupe de travail sur la prévention de l'empoisonnement par les médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens.</p> <p>– recommander que les Groupes d'étude sur les prélèvements illégaux, le Groupe de travail sur les vautours, l'Initiative sur les voies de migration d'Asie centrale et le Cadre des voies de migration des Amériques de la CMS envisagent de mettre en œuvre le mandat du Groupe de travail sur la prévention de l'empoisonnement au moyen d'appâts empoisonnés.</p> <p>– recommander que le MdE Rapaces et le Cadre des voies de migration des Amériques envisagent de mettre en œuvre le mandat du Groupe de travail sur la prévention de l'empoisonnement par les rodenticides.</p> <p><i>Soutenir une discussion au sein du Groupe de travail sur les oiseaux migrateurs d'Afrique-Eurasie concernant une action sur la réduction au minimum de l'impact des pesticides agricoles sur les oiseaux terrestres conformément au Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie, y compris la prise en considération du mandat du Groupe de travail sur la prévention de l'empoisonnement par les pesticides.</i></p> | <p>Rés. 11.15 (Rev.COP14) Prévenir l'empoisonnement des oiseaux migrateurs</p> <p>AEMLAP</p> <p>Décision 14.136</p> <p>SPMS, Cible 3.3</p> | <p>2026-2029</p> | <p>Groupe de travail sur les voies de migration, Parties concernées (chef de file)</p> <p>Non-Partie, Birdlife International et Secrétariat (soutien)</p> | <p>Sous réserve de ressources externes</p> |
|---|--|--|------------------|---|--|

| Thème 2 : | <i>Lutter contre les menaces pesant sur l'habitat et la disponibilité alimentaire des oiseaux migrateurs dans toutes les voies de migration</i> | | | | |
|---|--|---|------------------------------|--|---|
| <p>2.1 Promouvoir des mesures de conservation par zone pour soutenir les oiseaux migrateurs</p> | <p><i>D'ici la ScC-SC10, fournir des conseils sur les actions visant à renforcer la coopération à l'échelle des voies de migration afin de maintenir et d'améliorer la connectivité des itinéraires migratoires.</i></p> <p><i>Soutenir le Conseil scientifique dans un projet proposé impliquant l'UICN, BirdLife International et les cadres correspondants afin d'identifier les réseaux écologiques des voies de migration, qui regroupent les paysages, les habitats, les sites et les corridors entre eux, dont l'importance mondiale est la plus grande pour la conservation des oiseaux migrateurs.</i></p> <p><i>Rapport sur les actions à mener à la ScC-SC9 et à la ScC-SC10.</i></p> | <p><i>Rés. 14.16 Connectivité écologique</i></p> <p><i>Décisions 14.195 et 14.196</i></p> <p><i>SPMS, Cibles 2.1, 2.2, 2.3</i></p> | <p><i>2026- 2029</i></p> | <p><i>Groupe de travail sur les voies de migration (chef de file)</i></p> <p><i>Secrétariat, Parties, non-Parties, société civile et experts (soutien)</i></p> | <p><i>Sous réserve de ressources externes</i></p> |
| <p>2.2 Soutenir le Groupe de travail sur les changements climatiques en prodiguant des conseils sur les voies de migration et les oiseaux migrateurs</p> | <p><i>Participer aux réunions du Groupe de travail sur les changements climatiques.</i></p> <p><i>D'ici la ScC-SC10, contribuer à l'élaboration d'études de cas sur les oiseaux migrateurs vulnérables au changement climatique et aux modifications potentielles des itinéraires de migration.</i></p> | <p><i>Rés. 12.21 (Rev.COP14) Changement climatique et espèces migratrices</i></p> <p><i>SPMS, Cible 3.4</i></p> | <p><i>2026- 2029</i></p> | <p><i>Groupe de travail sur les voies de migration (chef de file)</i></p> <p><i>Secrétariat (soutien)</i></p> | <p><i>En nature</i></p> |
| <p>2.3 Sensibiliser au déclin des insectes et à son impact sur les oiseaux migrateurs</p> | <p><i>Diffuser le rapport « Déclin des insectes et menace qu'il représente pour les populations animales migratrices insectivores » auprès des parties prenantes concernées et faire connaître ses conclusions et recommandations dans les forums appropriés.</i></p> <p><i>D'ici la ScC-SC10, fournir des conseils au Conseil scientifique sur les voies de migration et les régions prioritaires en vue d'approfondir l'étude du déclin des insectes et de son impact sur les oiseaux migrateurs, notamment en assurant des synergies avec le travail de l'AEMLAP.</i></p> | <p><i>Rés. 13.6 Déclin des insectes et menace qu'il représente pour les populations animales migratrices insectivores</i></p> | <p><i>2026- 2029</i></p> | <p><i>Groupe de travail sur les voies de migration (chef de file)</i></p> <p><i>Secrétariat (soutien)</i></p> | <p><i>En nature</i></p> |

| Thème 3 : | Plans d'action par espèce | | | | |
|--|--|---|-------------------------|--|-------------------------|
| <p>3.1 Soutenir la mise en œuvre des plans d'action adoptés et des actions concertées, y compris dans le cadre des MdE sur les espèces aviaires de la CMS</p> | <p><i>Examiner l'ensemble des plans d'action et des actions concertées de la CMS et en dehors du cadre de la CMS en cours afin d'identifier les éléments communs à une mise en œuvre réussie de ces plans pour encourager les futurs plans d'action à être conçus de manière à faciliter une mise en œuvre synergique et efficace.</i></p> <p><i>Encourager la désignation de coordonnateurs pour les plans d'action existants qui ne disposent pas encore d'une telle coordination.</i></p> <p><i>Travailler en coordination avec les États de l'aire de répartition, les organisations intergouvernementales et les autres parties prenantes pour faciliter la mise en œuvre des actions hautement prioritaires des plans d'action adoptés et des actions concertées.</i></p> <p><i>Lors de la ScC-SC10, fournir des conseils au Conseil scientifique sur l'examen et la poursuite des actions concertées pertinentes et des plans d'action pour les espèces aviaires.</i></p> | <p><i>Rés. 12.12 (Rev.COP14) Plans d'action pour les oiseaux</i></p> <p><i>Rés. 05.09 (Rev.COP12) Approbation des plans d'action pour certains oiseaux migrants inscrits aux Annexes I et II</i></p> <p><i>Rés. 12.28 (Rev.COP14) Actions concertées</i></p> <p><i>Décision 14.147</i></p> <p><i>SPMS, Cibles 1.1, 1.2, 1.3</i></p> | <p><i>En cours</i></p> | <p><i>Groupe de travail sur les voies de migration, Parties, non-Parties, société civile et experts (chef de file)</i></p> <p><i>Secrétariat (soutien)</i></p> | <p><i>En nature</i></p> |
| <p>3.2 Identifier les espèces candidates hautement prioritaires en vue de l'élaboration de plans d'action par espèce ou multi-espèces</p> | <p><i>D'ici la ScC-SC10, examiner les espèces d'oiseaux inscrites aux Annexes I et II et faire des recommandations sur les espèces qui bénéficieraient du développement de plans d'action (en tenant compte des processus existants pour donner la priorité à l'élaboration de plans d'action pour les espèces dans le cadre des instruments de la famille de la CMS tels que l'AEWA).</i></p> <p><i>D'ici la COP16, soutenir les Parties dans l'élaboration de nouveaux plans d'action et d'actions concertées, le cas échéant.</i></p> | <p><i>Rés. 12.12 (Rev.COP14) Plans d'action pour les oiseaux</i></p> <p><i>SPMS, Cibles 1.1, 1.2, 1.3</i></p> | <p><i>2026-2029</i></p> | <p><i>Groupe de travail sur les voies de migration, Parties, non-Parties, société civile et experts (chef de file)</i></p> <p><i>Secrétariat (soutien)</i></p> | <p><i>En nature</i></p> |

| | | | | | |
|--|--|---|------------------|--|-------------------------|
| <p>3.3 Faire le point sur les plans d'action pour les oiseaux adoptés par la Convention</p> | <p><i>D'ici la ScC-SC9, dresser une liste des plans d'action adoptés, de leur statut et, le cas échéant, de la nécessité de les mettre à jour avec des informations récentes (en tenant compte des processus existants pour l'évaluation et la mise à jour/révision des plans d'action existants pour les espèces dans le cadre des instruments de la famille de la CMS tels que l'AEWA).</i></p> <p><i>D'ici la COP16, soutenir les Parties dans l'élaboration de plans d'action révisés et d'actions concertées pour les espèces prioritaires.</i></p> | <p><i>Rés. 12.12 (Rev.COP14) Plans d'action pour les oiseaux</i></p> <p><i>Rés. 05.09 (Rev.COP12) Approbation des plans d'action pour certains oiseaux migrants inscrits aux Annexes I et II</i></p> <p><i>Décision 14.147</i></p> <p><i>SPMS, Cibles 1.1, 1.2, 1.3</i></p> | <p>2026-2029</p> | <p><i>Groupe de travail sur les voies de migration, Secrétariat (chef de file)</i></p> <p><i>Parties, non-Parties, société civile et experts (soutien)</i></p> | <p><i>En nature</i></p> |
|--|--|---|------------------|--|-------------------------|

| Thème 4 : Lacunes prioritaires en matière de connaissances | | | | | |
|--|--|----------------------------|-----------|--|--|
| 4.1 Identifier et hiérarchiser les lacunes en matière de connaissances sur les voies de migration | <p>Organiser un atelier pour identifier et hiérarchiser les lacunes en matière de connaissances, y compris les analyses d'horizon, sur toutes les voies de migration pour englober l'état de conservation des oiseaux migrateurs, l'identification et la connectivité des zones clés, les causes principales du déclin des populations, la base de données probantes pour des interventions efficaces afin de réduire au minimum les menaces, gérer et restaurer les espèces et leurs habitats, l'aménagement de l'espace, la gouvernance et les dispositions politiques.</p> <p>Rapport sur les lacunes et les priorités à la ScC-SC10 avec les recommandations connexes pour corriger les lacunes en matière de connaissances et ensuite diffuser largement les résultats auprès des organismes compétents, y compris les universités et autres institutions de recherche, en mettant l'accent sur les lacunes identifiées en matière d'information.</p> | SPMS, Cibles 4.1, 4.2, 5.3 | 2026-2029 | <p>Groupe de travail sur les voies de migration, Secrétariat (chef de file)</p> <p>Parties, non-Parties, société civile et experts (soutien)</p> | <p>Sous réserve de ressources externes (et de contributions en nature)</p> |
| 4.2 Soutenir la recherche et le suivi des espèces prioritaires | <p>Encourager la collaboration entre les instituts de recherche pour entreprendre des recherches sur les espèces d'oiseaux prioritaires, y compris la surveillance des populations, les études de suivi pour comprendre leur connectivité écologique et les causes de la diminution des populations et pour développer la base de données probantes sur les interventions de conservation efficaces.</p> <p>Favoriser les échanges sur les nouveaux développements en matière de surveillance des voies de migration pour garantir la mise en œuvre effective des nouvelles technologies dans toutes les voies de migration.</p> | SPMS, Cibles 4.1, 4.2, 5.3 | 2026-2029 | <p>Groupe de travail sur les voies de migration, experts, société civile (chef de file)</p> | <p>Sous réserve de ressources externes</p> |
| 4.3 Soutenir la recherche sur les voies de migration et les habitats clés | <p>Encourager la collaboration entre les instituts de recherche afin d'entreprendre des recherches pour identifier les réseaux écologiques des voies de migration, y compris les paysages, les habitats, les sites et les goulots d'étranglement.</p> | SPMS, Cibles 4.1, 4.2, 5.3 | 2026-2029 | <p>Groupe de travail sur les voies de migration, experts, société civile (chef de file)</p> | <p>Sous réserve de ressources externes</p> |

| Thème 5 : | <i>Communication et dialogue</i> | | | | |
|--|---|---|-----------------|---|--|
| 5.1 Mettre au point des produits de communication et de dialogue pour promouvoir la conservation des voies de migration et les oiseaux migrateurs | <i>Travailler avec le Secrétariat de la CMS, les instruments de la famille de la CMS et d'autres cadres pour mettre au point des supports afin de promouvoir l'importance des voies de migration, des oiseaux migrateurs, des menaces et des solutions auprès d'un large public, en s'assurant dès le départ qu'un plan de diffusion solide est en place avec les produits facilement adaptés pour différentes langues, et pas seulement les langues officielles de la CMS.</i> | <i>Rés. 12.11 (Rev.COP14) Voies de migration</i> <i>Rés. 11.09 (Rev.COP13) Journée mondiale des oiseaux migrateurs</i> <i>SPMS, Cibles 6.1, 6.2</i> | <i>En cours</i> | <i>Groupe de travail sur les voies de migration, Secrétariat (chef de file)</i> <i>Parties, non-Parties, société civile et experts (soutien)</i> | <i>Sous réserve de ressources externes</i> |
| 5.2 Soutenir la Journée mondiale des oiseaux migrateurs | <i>Fournir des conseils au Secrétariat sur les thèmes potentiels de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs.</i> <i>Promouvoir activement la Journée mondiale des oiseaux migrateurs chaque année.</i> | <i>Rés. 12.11 (Rev.COP14) Voies de migration</i> <i>Rés. 11.09 (Rev.COP13) Journée mondiale des oiseaux migrateurs</i> <i>SPMS, Cibles 6.1, 6.2</i> | <i>En cours</i> | <i>Groupe de travail sur les voies de migration, Secrétariat (chef de file)</i> <i>Parties, non-Parties, société civile et experts (soutien)</i> | <i>En nature</i> |

| | | | | | |
|--|---|--|-----------------|---|--|
| <p>5.3 Soutenir la création d'un forum des jeunes sur les voies de migration</p> | <p><i>Soutenir la création de forums de jeunes pour chaque voie de migration, sous une faïtière unique, en organisant un atelier pour discuter de l'étendue potentielle des activités qui soutiendraient la conservation et la gestion des oiseaux migrateurs et en aidant à établir des réseaux pertinents.</i></p> <p><i>Soutenir les groupes de jeunes existants dans le cadre des mécanismes établis pour les voies de migration.</i></p> | <p>Rés. 11.10 (Rev.COP14) Synergies et partenariats</p> | <p>En cours</p> | <p>Groupe de travail sur les voies de migration, Secrétariat (chef de file) Parties, non-Parties, société civile et experts (soutien)</p> | <p>Sous réserve de ressources externes</p> |
| <p>Thème 6 : Approches spécifiques aux voies de migration</p> | | | | | |
| <p>Sous-thème 6.1 : Voies de migration des Amériques</p> | | | | | |
| <p>6.1.1 Soutenir le Groupe d'étude sur les voies de migration des Amériques</p> | <p><i>Soutenir le Groupe d'étude dans la mise à jour et la mise en œuvre du Plan d'action pour les Amériques, y compris en partageant des informations sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné dans d'autres voies de migration.</i></p> | <p>Rés. 12.11 (Rev.COP14) Voies de migration</p> <p>Décision 14.142</p> <p>SPMS, Cible 1.1</p> | <p>En cours</p> | <p>Groupe de travail sur les voies de migration, Parties concernées (chef de file)</p> | <p>Sous réserve de ressources externes</p> |
| <p>6.1.2 Promouvoir les instruments existants dans les voies de migration des Amériques</p> | <p><i>Encourager les Parties et les non-Parties à mettre en œuvre l'ACAP et le Mémoire d'entente sur la conservation des flamants des Hautes Andes et de leurs habitats, le Mémoire d'entente entre la République d'Argentine et la République du Chili pour la conservation de l'Ouette à tête rousse (Chloephaga rubidiceps) et le Mémoire d'entente sur la conservation des espèces d'oiseaux de prairie migrateurs et de leurs habitats dans la partie australe du continent sud-américain, y compris en encourageant tous les États de l'aire de répartition à devenir des signataires ou des Parties.</i></p> | <p>MdE</p> <p>SPMS, Cible 1.1</p> | <p>En cours</p> | <p>Groupe de travail sur les voies de migration, Parties concernées (chef de file)</p> <p>Secrétariat (soutien)</p> | <p>En nature</p> |

| Sous-thème 6.2 : <i>Voies de migration d'Asie orientale-Australasie (EAAF)</i> | | | | | |
|--|--|--|-----------|--|-------------------------------------|
| 6.2.1 Examiner les possibilités de développer davantage les cadres de conservation pour tous les oiseaux migrateurs de l'EAAF | <i>Entreprendre en priorité une analyse de la situation de l'itinéraire aérien Asie orientale- Australasie.</i> <i>Préparer des recommandations visant à améliorer la conservation des oiseaux migrateurs dans l'EAAF.</i> | Rés. 12.11 (Rev.COP14) Voies de migration Décision 14.137, 14.138, 14.140, 14.142 MdE Rapaces MdE Grue de Sibérie SPMS, Cible 1.1 | 2026-2029 | Groupe de travail sur les voies de migration, Parties concernées (chef de file) Non-Partie, Birdlife International et Secrétariat (soutien) | Sous réserve de ressources externes |
| 6.2.2 Promouvoir les instruments existants dans la voie de migration Asie orientale-Australasie | <i>Encourager les Parties et les non-Parties à mettre en œuvre l'ACAP et le Mémoire d'entente sur la conservation des oiseaux de proie migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (MdE Rapaces) et le Mémoire d'entente relatif aux mesures de conservation de la grue de Sibérie (Grus leucogeranus), l'AEMLAP et le MsAP Vautour (le cas échéant), y compris encourager tous les États de l'aire de répartition à devenir des signataires ou des Parties.</i> | Rés. 12.11 (Rev.COP14) Voies de migration ACAP MdE Rapaces MdE Grue de Sibérie AEMLAP SPMS, Cible 1.1 | En cours | Groupe de travail sur les voies de migration, Parties concernées (chef de file) Secrétariat (soutien) | En nature |

| Sous-thème 6.3 : Voie de migration Afrique-Eurasie | | | | | |
|--|--|---|------------------|---|--|
| <p>6.3.1 Promouvoir les instruments existants dans la voie de migration Afrique-Eurasie</p> | <p><i>Encourager les Parties, les non-Parties et les organisations intergouvernementales à mettre en œuvre les Accords, les MdE et les autres mécanismes correspondants de la voie de migration Afrique-Eurasie, notamment en encourageant tous les États de l'aire de répartition à devenir signataires ou Parties.</i></p> <p><i>Identifier les possibilités de collaboration sur des questions interdisciplinaires afin d'améliorer la mise en œuvre d'actions hautement prioritaires, de définir des projets conjoints et d'atténuer les menaces pesant sur les oiseaux migrateurs, par exemple le projet Habitats mené par l'AEWA « Identifier les priorités pour la conservation et la gestion des habitats des oiseaux migrateurs en Afrique, en Europe et en Asie ».</i></p> | <p>Rés. 12.11 (Rev.COP14) Voies de migration</p> <p>AEWA, ACAP</p> <p>MdE (Rapaces, Mémoire d'entente relatif aux mesures de conservation du phragmite aquatique (Acrocephalus paludicola), Mémoire d'entente sur la conservation et la gestion des populations d'Europe centrale de la grande outarde (Otis tarda))</p> <p>AEMLAP</p> <p>SPMS, Cible 1.1</p> | <p>2026-2029</p> | <p>Groupe de travail sur les voies de migration, Parties concernées (chef de file)</p> <p>Non-partie, Birdlife International, Secrétariat commun de la mer des Wadden (CWSS) et Secrétariat (soutien)</p> | <p>Sous réserve de ressources externes</p> |

| Sous-thème 6.4 : <i>Voie de migration d'Asie centrale</i> | | | | | |
|---|---|--|-----------|--|--|
| 6.4.1 Soutenir la mise en œuvre de l'initiative relative à la voie de migration d'Asie centrale | <i>Soutenir la mise en place de l'initiative Voie de migration d'Asie centrale et l'élaboration de son programme de travail notamment en partageant des informations sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné dans d'autres voies de migration.</i> | <i>Rés. 14.13 Initiative pour la voie de migration d'Asie centrale</i> <i>Rés. 12.11 (Rev.COP14) Voies de migration</i> <i>Décision 14.143</i> <i>SPMS, Cible 1.1</i> | 2026-2029 | <i>Groupe de travail sur les voies de migration, Parties et non-Parties (chef de file)</i> | <i>Sous réserve de ressources externes</i> |
| Sous-thème 6.5 : <i>Voies de migration marines</i> | | | | | |
| 6.5.1 Poursuivre le développement du concept de voies de migration marines dans le cadre de la Convention et l'intégrer aux mécanismes existants | <i>Entreprendre une analyse complète de la situation des 6 voies de migration marines reconnues, y compris une analyse des lacunes en matière de politiques.</i> <i>Élaborer des recommandations visant à améliorer la conservation des oiseaux de mer migrateurs par l'identification, la reconnaissance et l'analyse des menaces liées aux voies de migration marines, ainsi que des recommandations sur les actions clés et les structures institutionnelles destinées à soutenir leur mise en œuvre.</i> | <i>Rés. 12.11 (Rev.COP14) Voies de migration</i> <i>SPMS, Cible 1.1</i> | 2026-2029 | <i>Groupe de travail sur les voies de migration, Parties concernées (chef de file)</i> <i>Non-Partie, Birdlife International et Secrétariat (soutien)</i> | <i>Sous réserve de ressources externes</i> |

| Thème 7 : <i>Renforcer les synergies entre les instruments de la famille de la CMS et d'autres mécanismes relatifs aux voies de migration</i> | | | | | |
|--|--|---|------------------|---|--|
| <p>7.1 Faciliter les synergies entre les instruments de la CMS relatifs aux voies de migration et les autres mécanismes sur les voies de migration pour une meilleure réalisation d'objectifs complémentaires</p> | <p><i>Organiser des réunions du « Réseau mondial Interflyway (GIN) » impliquant les cadres de la CMS et non-CMS pour la conservation des oiseaux migrateurs afin de partager les meilleures pratiques et les enseignements tirés en ce qui concerne la conservation des voies de migration et de promouvoir les synergies et de réduire les doubles emplois.</i></p> <p><i>Promouvoir la sensibilisation et la communication sur les voies de migration, y compris les réseaux de sites critiques, afin de renforcer la visibilité des instruments disponibles en tant qu'outils utiles et la participation des parties prenantes dans les sites individuels.</i></p> <p><i>Promouvoir activement les options permettant de mettre au point et d'intégrer les instruments nouveaux et existants de la CMS pour les Parties et les non-Parties afin de soutenir les oiseaux migrateurs, en particulier dans les voies de migration présentant des lacunes taxonomiques.</i></p> | <p>Rés. 12.11 (Rev.COP14) Voies de migration</p> <p>SPMS, Cibles 1.1, 5.5, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4</p> | <p>2026-2029</p> | <p>Groupe de travail sur les voies de migration, Parties et non-Parties (chef de file)</p> | <p>Sous réserve de ressources externes</p> |
| Thème 8 : <i>Fonctionnement du Groupe de travail sur les voies de migration</i> | | | | | |
| <p>8.1 Organiser des réunions régulières du Groupe de travail sur les voies de migration afin de partager des informations et de rendre compte de la mise en œuvre du programme de travail</p> | <p><i>Organiser des réunions annuelles du Groupe de travail sur les voies de migration entre la COP15 et la COP16.</i></p> <p><i>Rendre compte régulièrement à la Conférence des Parties de la mise en œuvre du programme de travail par l'intermédiaire du Conseil scientifique.</i></p> | <p>Rés. 12.11 (Rev.COP14) Voies de migration</p> <p>SPMS, Cibles 6.1, 6.2, 6.4</p> | <p>2026-2029</p> | <p>Groupe de travail sur les voies de migration (chef de file)</p> <p>Secrétariat (soutien)</p> | <p>En nature ou sous réserve de ressources externes (entre autres, en fonction du format des réunions)</p> |